



Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt

Aktionsprogramm Stadtentwicklung Basel

► Ergebnisse der Werkstadt Basel

Exemple de participation et de concertation à Bâle

Objectif : améliorer le cadre de vie

Moyen: demander aux citoyens de proposer des mesures dans le cadre d'une vaste concertation

WERK
STADT
BASEL

Nous sommes la ville

Contenu du document

1. Résumé en français

2. Chronologie (en allemand)

3. Thèmes traités (en allemand)

- Participation
- Logement
- Circulation
- Cadre de vie près des immeubles
- Social et éducation

4. Bulletin bi-annuel du groupe de pilotage pour informer de l'état d'avancement des mesures (en allemand)
(à titre d'exemple)

- Logements (3 mesures)
- Parcs-relais en France
- Amélioration du cadre de vie aux alentours des immeubles
- Révision du concept des pistes de l'aéroport de Bâle-Fribourg-Mulhouse
- Augmentation des places de stationnement pour les vélos
(places de vélos aux dépens de 11 places de voitures dans 15 lieux)
- Modération de la circulation au centre-ville
- Renaturation de 3 lieux
- Activités pour les jeunes
- Médiation de quartier
- Cohabitation avec les immigrants
- Garderie

Référence du bulletin sur Internet : <http://www.aps-bs.ch>

Nous sommes la ville

Daniel Wiener, Directeur ecos.ch AG, Bâle

En 1996, Ueli Vischer, directeur des finances libéral du canton de Bâle-Ville enregistrait une recrudescence de l'exode des ménages à forts revenus de Bâle par rapport aux années précédentes. Cet exode, observable depuis la fin des années soixante dans toutes les villes-pôles de Suisse, sape progressivement la base sociale et financière de la communauté. Des générations de politiciens avaient tenté de remédier à ce problème, chacun à sa manière, mais en vain.

Devant cette situation, les politiciens bâlois décidèrent courageusement d'innover en s'appuyant sur les dernières connaissances en matière de sociologie et sur des enquêtes menées par des urbanistes de grande réputation. Deux constatations s'imposaient : que ce genre d'exode urbain était essentiellement dû à des questions de qualité de vie locale mais que, en revanche, la tolérance aux nuisances générées par une urbanisation dense augmente proportionnellement au degré d'identification des habitants avec leur environnement, autrement dit à la manière dont ils se sentent chez eux.

Cet attachement au lieu d'habitation est avant tout une relation au voisinage et au quartier où les gens vivent leur quotidien et où les enfants vont à l'école. Et plus ils ont la possibilité d'exercer une influence sur l'aménagement de leur espace vital immédiat et plus l'identification des habitants est forte.

Responsable avant tout de l'équilibre des comptes, le directeur des finances avança l'argumentation suivante : si nous voulons maintenir la santé financière du canton, nous devons retenir les contribuables qui acquittent davantage d'impôts qu'ils ne perçoivent de prestations de l'Etat, car une caisse bien remplie nous permet également de mieux venir en aide aux plus démunis. Demandons-nous, dès lors, ce qui pousse les classes aisées à quitter la ville ? La réponse est : la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Donc, notre stratégie contre cette hémorragie doit se concentrer sur l'amélioration de la qualité de vie à Bâle.

Mais qu'entend-on par qualité de vie ?

Cette notion est éminemment subjective, chacune et chacun ressentant les choses à sa manière. Mais si nous interrogeons les gens sur ce qui les gêne, et où ils voient des déficiences dans leur qualité de vie, alors nous saurons où nous devons apporter des améliorations pour satisfaire les besoins de manière ciblée et efficiente. En commençant au niveau des quartiers et en offrant des possibilités d'aménagement quasiment « à domicile », nous favorisons l'identification à la commune de résidence avec, pour corollaire, une diminution de la tendance à l'exode.

Au niveau urbanistique, il s'agit de transformer, par une grande action de revalorisation de l'environnement de l'habitat dans toute la Ville, des zones de qualité moyenne en zones de bonne qualité et de faire que les quartiers moins prisés deviennent des zones d'habitation de qualité au moins moyenne. Nous augmenterons ainsi la disposition des investisseurs à financer la rénovation de logements existants et la construction de nouveaux logis attrayants.

Telles sont les réflexions de fonds qui ont constitué la base de WERKSTADT BASEL. Pour permettre à la population de s'impliquer davantage dans le développement de la ville, il fallait mettre en place une structure de projet à la fois compréhensible par le plus grand nombre, transparente et adaptée à la complexité du sujet. La transparence était garantie par le titre même du projet, WERKSTADT BASEL (jeu de mots fondé sur 'Stadt', la ville, et 'Werkstatt', l'atelier). Très vite, une grande partie de la population a su ce que signifiait ce nom dont le sous-titre était : « Un projet pour la garantie à long terme des recettes fiscales versées par les personnes physiques. » Cette formule à connotation volontairement bureaucratique, mais qui était en même temps un clin d'œil, déclencha certes quelques sourires en coin, mais avait le mérite d'aller droit au but.

Le facteur décisif de succès a été le soutien apporté au projet par l'ensemble des élus, dès le départ et sans condition. Il s'agissait, dans un premier temps, d'inviter la population à formuler directement non seulement des critiques sur ce qui existait, mais aussi des visions pour qualité de vie dans la ville. L'exécutif communiqua clairement aussi sa volonté de mettre en œuvre les résultats du processus si les mesures proposées promettaient une augmentation effective de la qualité de vie. Naturellement, il ne pouvait pas promettre que les instances compétences (le parlement cantonal ou le peuple) octroieraient les crédits nécessaires à des projets de grande ampleur, mais il laissait entendre qu'il s'efforcerait de les convaincre.

Après l'octroi des **crédits nécessaires** au processus (**CHF 906'000**) par le Grand Conseil, autrement dit le parlement cantonal, un travail de préparation de plusieurs mois s'engagea et aboutit, en novembre 1997, à une cérémonie officielle de lancement de WERKSTADT BASEL à laquelle participèrent des oratrices et orateurs de haut rang. Le conseil d'Etat était représenté par trois de ses membres qui constituaient le comité de pilotage de WERKSTADT BASEL. Ce comité se réunit encore aujourd'hui – dans la phase de mise en œuvre des mesures – une fois par mois. Ses membres sont : le directeur des finances Ueli Vischer (libéral), la directrice des travaux publics, Barbara Schneider (socialiste) et le directeur de la police Jörg Schild (radical). La responsabilité opérationnelle du projet a été confiée à ecos.ch AG, bureau spécialisé en matière de projets participatifs, qui avait développé le processus en concertation avec le directeur des finances et l'administration.

Phase préliminaire

De plusieurs mois elle devait non seulement affiner le concept, mais aussi poursuivre les **trois objectifs** suivants :

1. **La mise en place de canaux de communication.**
2. **L'approfondissement de la collaboration avec l'administration** (un « groupe de confiance de l'administration » fut créé avec des représentantes et des représentants de chaque département des principaux services responsables ; ce groupe de confiance s'est régulièrement réuni durant tout le processus avec la direction du projet, pour débattre de questions actuelles.)
3. **La mise en place de structures de quartiers.**

La première phase de WERKSTADT BASEL étant consacrée en priorité à la situation dans les quartiers, il fallait constituer sur place des groupes de personnes disposées à porter le projet, à servir de vecteurs auprès de la population. Par courrier adressé aux **organisations de quartiers** existantes et à travers une campagne médiatique, la direction du projet **invita la population à des assemblées dans les 16 quartiers de Bâle**. Les personnes intéressées pouvaient s'y annoncer pour constituer un large soutien au projet WERKSTADT BASEL dans leur quartier.

Cette méthode offrait automatiquement à toutes les forces en présence – de la population aux partis politiques, en passant par les milieux économiques et les organisations d'étrangers – la chance de participer activement au processus. Des règles claires et l'assurance que le processus, commandé par le gouvernement, poursuivait un objectif précis (l'augmentation de la qualité de vie dans le quartier grâce à des mesures concrètes) constituèrent sans doute un facteur déterminant pour le succès de l'opération.

Avec les personnes engagées et sous l'égide du comité de pilotage gouvernemental, la direction du projet organisa, après la manifestation de lancement, des « ateliers d'innovation » dans les quartiers, environ deux par quartier. Ces forums d'une journée, animés par des professionnels, permirent à la population de formuler les déficits ressentis quotidiennement. Mais ces forums n'étaient pas uniquement destinés à recueillir des doléances, ils offrirent également aux participants –environ 1000 personnes en tout dans tous les quartiers – l'opportunité de développer, ensemble, des visions et des idées convergeant vers une meilleure qualité de vie.

Les résultats de ces 36 ateliers d'innovation se lisent comme une analyse précise de la situation dans chaque quartier – complétée par des recommandations et des ébauches de solutions. Aucune expertise n'aurait pu produire un résultat de cette qualité pour un prix aussi modique, car les gens s'engagent bénévolement, avec la seule perspective de voir leurs propositions réalisées. La direction du projet les a appelés avec pertinence « les experts locaux ».

Quelque 400 idées, parfois innovatrices et souvent réalisables à moindre frais pour l'amélioration de la qualité de vie, ont résulté des « ateliers d'innovation ». La direction du projet et le comité de pilotage ont ensuite analysé ce matériel avec soin et ont dégagé 25 accents thématiques. Citons, à titre d'exemple, le trafic pendulaire, la qualité de l'école, la propreté, l'utilisation et l'aménagement des rives du Rhin, ainsi que des questions touchant les jeunes ou les problèmes de stationnement. La population avait directement eu l'occasion, au cours des « ateliers d'innovation », de définir les sujets à traiter de manière plus approfondie. C'est ce que l'on appelle « agenda setting » en langage professionnel.

A ce point du projet, la balle était dans le camp des groupes d'intérêts : le comité de pilotage rassembla, pour chacun des 25 thèmes, des représentantes et des représentants influents des organisations et de l'administration, des personnes régulièrement confrontées à ces questions et habituées à prendre des décisions. Par exemple, sur le sujet de l'école, les acteurs étaient des associations de parents, des syndicats d'enseignants, des directeurs d'écoles et des associations de jeunes. Pour la question du stationnement le comité de pilotage avait réuni des représentants des commerçants, des associations d'automobilistes, des transports publics, des lobbies des piétons et des cyclistes, des urbanistes et de la police. Les 25 « Conférences de consensus », comme se nomment ces tables rondes, ont ensuite négocié comme l'avaient déjà fait les « ateliers d'innovation » sous l'égide de professionnels neutres. L'objectif était d'atteindre des solutions consensuelles pour les problèmes posés par la population.

La règle de l'unanimité

La règle suprême, aussi audacieuse que stricte était : seule l'unanimité fait foi. Donc, si un seul groupe concerné n'était pas d'accord avec le résultat, il pouvait réduire à néant le consensus visé. La solution était que chacun puisse recevoir chaque fois davantage que ce qu'il donnait, que chaque groupe puisse mieux « faire passer » ses intérêts grâce à ce résultat que sans. Le comité de pilotage et la direction du projet ont incité les participantes et les participants aux « Conférences de consensus » à développer des « stratégies win-win ». Cet acte de haute voltige réussit dans 25 cas sur 25 (la direction du projet avait placé, à l'interne, la barre du succès à 17 résultats positifs !).

Comment ces accords de consensus se sont-ils traduits en pratique ? Par un train de mesures concrètes pour chaque thème, bénéficiant à tous les groupes d'intérêts et apportant une ébauche de solution aux problèmes que la population avait formulés au cours des « ateliers d'innovation ». Pour le conseil d'Etat, la marge de manœuvre dans la planification de la mise en œuvre était limitée, car s'il décidait de sélectionner les éléments qui lui convenaient au détriment d'autres, il perdait sa crédibilité. En même temps, il devait définir une manière équitable de répondre aux préoccupations des « conférence de consensus » sans trop mettre les finances à contribution ou des projets existants en danger.

Trains de mesures concrètes

La phase suivante était la plus délicate et sans doute aussi la plus innovatrice de WERKSTADT BASEL : il s'agissait de transformer les résultats des « conférences de consensus » en trains de mesures concrètes, tâche que seule l'administration était à même de réaliser, grâce à l'étendue de

ses connaissances et aux capacités dont elle dispose. Le gouvernement constitua neufs « groupes de travail interdépartementaux » et attribua à chacun deux à trois dossiers consensuels.

La formule magique guidant les esprits était alors : « *Rendre possible* ». Il ne s'agissait pas, pour une fois, de définir pourquoi quelque chose ne va pas, mais de mettre en place des conditions-cadres pour permettre la réalisation des propositions. Et pour garantir le respect de cette ligne de pensée, le comité de pilotage ordonna que chaque groupe de travail soit présidé à la fois par un fonctionnaire responsable et par une collaboratrice de la direction du projet.

La présence de l'administration à toutes les étapes et toutes les conférences portait enfin ses fruits. Dans un effort extraordinaire de travail de nuit et de week-ends, les « groupes de travail interdépartementaux » ont conçu, entre janvier et mai 1998 à partir des objectifs des « conférences de consensus » et du gouvernement, le **Programme d'action pour le développement de la ville de Bâle, avec ses 200 mesures coordonnées** touchant tous les domaines de la vie et du développement urbains. Au cours d'une séance de deux jours, les sept membres du conseil d'Etat assistés par quatre fonctionnaires responsables et l'équipe de direction du projet, traitèrent et adoptèrent les requêtes de l'administration. En juin 1999, exactement deux ans après le vote du parlement sur le projet, l'ensemble du gouvernement pouvait en présenter les résultats consignés par écrit au cours d'une conférence des médias.

Depuis l'été 1999, le programme d'action est progressivement mis en œuvre. Il contient un certain nombre d'améliorations certes modestes mais déterminantes, à l'exemple de l'aménagement des rues des quartiers ou de l'assurance de qualité dans les écoles. Mais il comprend aussi des projets de grande envergure, comme le remblaiement d'une plage longue de 600 mètres au bord du Rhin qui passe en pleine ville, la gestion économique de toutes les places de stationnement public ou la construction de 5000 nouveaux logements attrayants dans les dix ans.

Le 12 mars 2000 le gouvernement a gagné, grâce au profond ancrage du processus de WERKSTADT BASEL au sein de la population, la **votation référendaire sur un crédit de 25 millions de francs** en faveur de la revalorisation de l'environnement de l'habitat, et ce avec **60,9 pour-cent** des voix. L'argent est destiné aux projets plus modestes du programme d'action dans l'espace public. Ce vote positif des citoyens traduit l'acceptation incontestable du processus de WERKSTADT BASEL par le peuple.

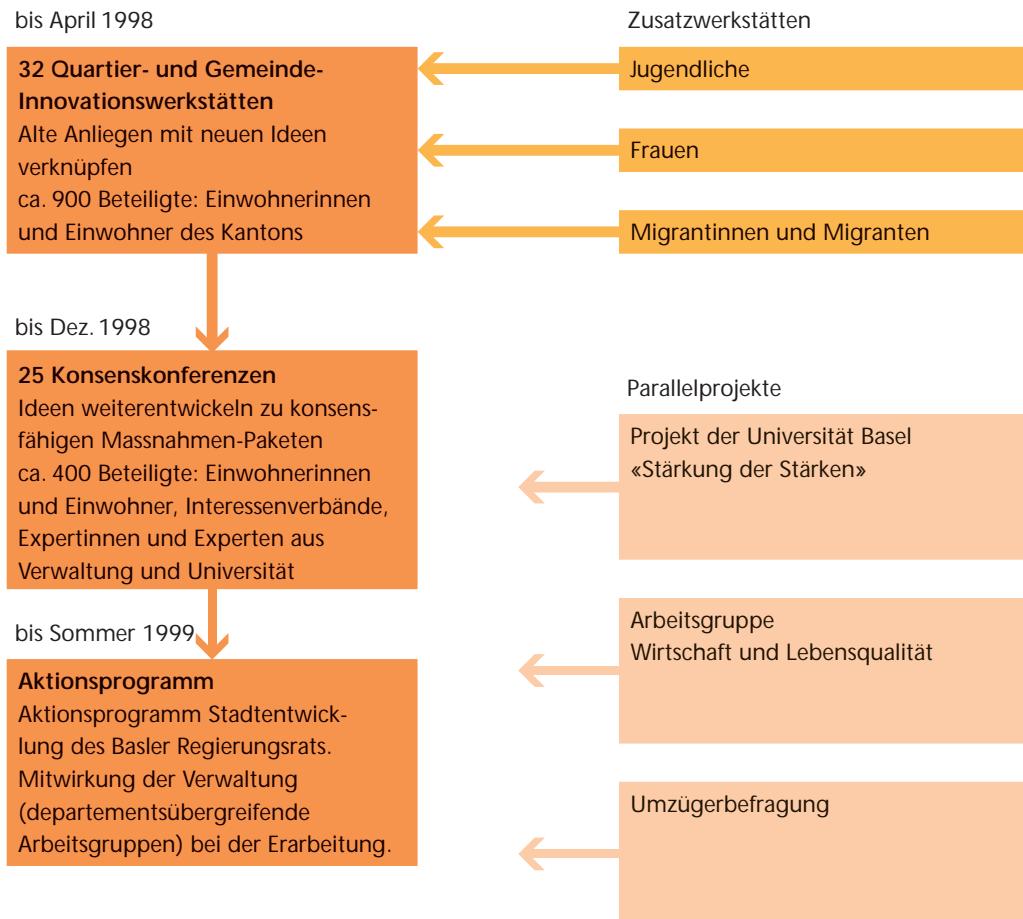
P.S.: WERKSTADT BASEL a déclenché dès le processus de dialogue des initiatives privées et publiques qui n'auraient pas été possibles dans d'autres conditions : par exemple, un groupe de travail de professeurs de l'Université de Bâle a analysé les atouts du canton afin d'éviter que WERKSTADT BASEL ne planifie ses activités que sur les déficits. Le résultat a été consigné dans l'étude « Renforcement des atouts » qui souligne les opportunités de développement offertes par des potentiels déjà existants. L'office des statistiques du canton a effectué une enquête représentative auprès des personnes quittant la ville ; les résultats, bien que ne s'inscrivant pas dans un processus participatif, ont étayé le diagnostic établi par la population sur la situation « devant la porte ». Les « ateliers d'innovation » n'ont pas été organisés uniquement dans les quartiers, mais aussi au niveau de la ville, avec les jeunes et les étrangers pour compenser la sous-représentation de ces groupes dans le processus. Enfin, WERKSTADT BASEL a pensé aux femmes qui se sentent rapidement dépassées par une majorité d'hommes et leur a offert deux « ateliers d'innovation » spécifiques.

De plus amples informations sont disponibles sous
<http://www.werkstadt-basel.ch> et <http://www.aps-bs.ch>.

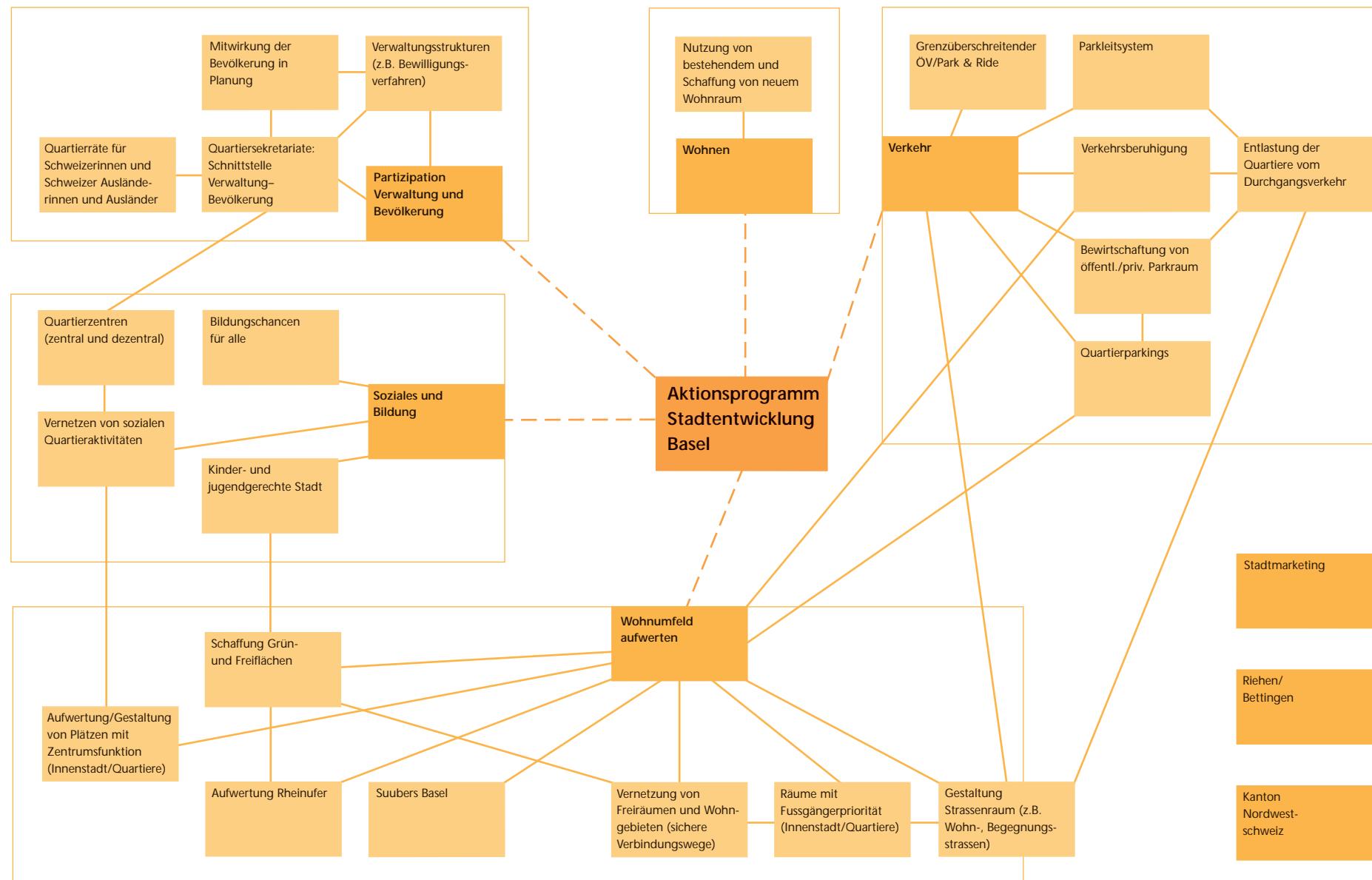
Adresses:

Finanzdepartement Basel-Stadt, Thomas Riedtmann, Case postale, CH-4001 Bâle, Tél. ++41 / +61 / 267 95 62, Fax ++41 / +61 / 267 96 00, e-mail: thomas.riedtmann@bs.ch, Internet: <http://www.bs.ch>
ecos.ch AG, Tätigkeitsbereich Gesellschaft, Case postale, CH-4001 Bâle, Tél. ++41 / +61 / 205 10 10, Fax ++41 / +61 / 271 10 10, e-mail: daniel.wiener@ecos.ch, Internet: www.ecos.ch

Bâle, le 19 décembre 2000, DW



Themenüberblick:
Die zentralen Anliegen
der WERKSTADT BASEL





Aktionsprogramm Stadtentwicklung Basel

APS info

M a r z 2 0 0 1

2



www.aps-bs.ch

Mit unseren APS-Infos informieren wir Sie halbjährlich über die Umsetzung des Aktionsprogrammes Stadtentwicklung Basel (APS). Seit der ersten Ausgabe der APS-Info im letzten August wurden zahlreiche weitere Massnahmen erfolgreich realisiert.

Wir freuen uns, Ihnen mit der vorliegenden APS-Info 2 in einem Überblick die Fortschritte des vergangenen halben Jahres präsentieren zu können. Den aktuellsten Stand der Umsetzung können Sie jederzeit auch im Internet unter www.aps-bs.ch abrufen. Ausführlichere Informationen zu den einzelnen Projekten und Massnahmen aus dem Aktionsprogramm Stadtentwicklung Basel finden Sie bei den Medienmitteilungen des Regierungsrates (www.unibas.ch/rr-bs/medmit).

Mit freundlichen Grüßen
Die Mitglieder des Lenkungsausschusses APS
Barbara Schneider, Jörg Schild, Ueli Vischer

Die bestehenden Mechanismen zur Förderung des Wohneigentums im Kanton Basel-Stadt – insbesondere die Steuergesetzgebung – werden überprüft.

Broschüre, Seite 41

Förderung des Wohneigentums

Die kantonale Steuergesetzgebung wurde im Hinblick auf eine Förderung des Wohneigentums überprüft. Das eidgenössische Steuerharmonisierungsgesetz, das seit dem 1. Januar 2001 in Kraft ist, lässt jedoch für weitergehende Massnahmen zur Förderung des Wohneigentums keinen Raum. Es schreibt einerseits die Eigenmietwertbesteuerung, andererseits die steuerliche Abzugsfähigkeit der mit dem Wohneigentum verbundenen Schuldzinsen und Unterhaltskosten vor. Das unbewegliche Vermögen muss zum Verkehrswert abzüglich der darauf lastenden Schulden versteuert werden.

Eine gesamtstädtische Vermittlungsstelle von Wohnbetreuerinnen und Wohnbetreuern soll eingerichtet werden, um Mieterinnen und Mieter mit mangelnder Wohnkompetenz zu unterstützen.

Broschüre, Seite 41

Kontaktstelle für Wohnbegleitung

Die Wohnbetreuung soll dafür sorgen, dass auch sogenannt problematische Mieterinnen und Mieter minimale Standards in Bezug auf Haushaltsführung, Unterhalt der Wohnung und Umgang mit der Nachbarschaft einhalten. Sie soll zudem verhindern, dass Personen mit mangelnder Wohnkompetenz sozial abgleiten.

Für den Pilotbetrieb einer Kontaktstelle für Wohnbegleitung während der Jahre 2001/2002 konnte als private Trägerschaft die IG Wohnen gewonnen werden. Die Kontaktstelle gibt allen Vermieterinnen und Vermietern mit Liegenschaften und Wohnungen im Kanton Basel-Stadt die für den Einzelfall zuständigen Wohnbetreuungsinstanzen bekannt. Sie vermittelt wenn nötig die Wohnbetreuung auch selbst. Die Vermittlung ist kostenlos.

IG Wohnen, Anne Burri, Leonhardsstrasse 51, 4051 Basel
Telefon 061 271 83 23, Fax 061 271 83 29

Task Force Wohnen

Eine Task Force Wohnen soll in Zusammenarbeit mit privaten Organisationen sowie Investoren in den nächsten zehn Jahren 5000 neue, grosszügige Wohnungen an guten Lagen realisieren.

Broschüre, Seite 43

Der Regierungsrat wählte Mitte 2000 den Kantonsbaumeister, Fritz Schumacher, und den Leiter der Zentralstelle für staatlichen Liegenschaftsverkehr, Dr. Werner Strösslin, als verwaltungsinterne Mitglieder in die Projektleitung der Task Force Wohnen. Als Vertreter der Wohnbaugenossenschaften wurde Theo Meyer gewählt. Weiter wurden die insgesamt zwanzig Mitglieder des Beirats bestimmt. Ende 2000 konnten die ausgeschriebenen Stellen des Projektleiters und der Geschäftsstelle vergeben werden. Anfang des Jahres 2001 nahm die Task Force Wohnen ihre Arbeit auf.

Kürzlich hat der Kanton am Bläsiring im Kleinbasel eine sanierungsbedürftige Liegenschaft mit 58 Kleinwohnungen gekauft. Damit soll gezeigt werden, dass die Sanierung dieser Liegenschaft, verbunden mit der Zusammenlegung von Kleinwohnungen, zu zeitgemässen, komfortablen Wohnungen unter Marktbedingungen möglich ist. In jedem Fall werden aber auch ähnliche Aktionen von privaten Liegenschaftseigentümern gefragt sein, ist doch der Mangel an modernen, zeitgemässen Stadtwohnungen in Basel augenfällig. Ein marktgerechtes Angebot liegt auch im Interesse der Liegenschaftsbesitzer.

Park&Ride-Anlagen

Für Park&Ride-Anlagen in Frankreich wird eine Vereinbarung mit den französischen Partnern angestrebt.

Broschüre, Seite 45

Die schweizerischen Behörden sicherten den französischen Verantwortlichen ihre grundsätzliche Bereitschaft zu, Park&Ride-Anlagen entlang der «Grünen Linie» der Regio-S-Bahn (Mulhouse-Basel-Frick) mitzufinanzieren. Sobald ein konkretes Projekt vorliegt, werden die schweizerischen Behörden ein entsprechendes französisches Gesuch um Mitfinanzierung einer P&R-Anlage wohlwollend prüfen.

APS

Weitere Auskünfte:

info

Thomas Riedtmann

Projekt-Controlling APS

Finanzdepartement

Storchen, Fischmarkt 10

CH-4001 Basel

Telefon 061 267 95 62

Internet: www.aps-bs.ch

Mail: aps@bs.ch

Ein Rahmenkredit für Wohnumfeldaufwertung im Umfang von 25 Millionen Franken, verteilt auf fünf Jahre, soll ermöglichen, Massnahmen zur Aufwertung des Wohnumfeldes in stark belasteten Quartieren rasch und unbürokratisch zu realisieren und Initiativen aus der Bevölkerung zur Straßenraumgestaltung zu unterstützen.

Broschüre, Seite 50

Rahmenkredit Wohnumfeldaufwertung

Der regierungsrätliche Lenkungsausschuss APS genehmigte im Verlauf des Jahres 2000 zulasten des Rahmenkredites Wohnumfeldaufwertung nachfolgende Projekte zur Ausführung:



Projekte

Massnahmen aus der APS-Broschüre

- Wettbewerb zur Aufwertung des Hochbergerplatzes und des Wiesendammes
- Wettbewerb für eine velo- und fussgängerfreundliche Gestaltung bei der Mittleren Brücke auf der Kleinbasler Seite
- Umgestaltung der Strassenkreuzungen St. Johans-Ring/Mittlere Strasse und Mülhauserstrasse/Vogesenstrasse

Massnahmen ausserhalb der APS-Broschüre

- Modernisierung der Wertstoffsammelstellen im gesamten Stadtgebiet
- Aufwertung Rheingasse im Bereich des Brunnens beim Arbeitsamt
- Installation einer Beleuchtung auf den vier bestehenden Pétanque-Plätzen (beim Münsterplatz, bei der Letzimauer, bei der Kaserne und im Schützenmattpark)
- Umgestaltung Mittlere Strasse (St. Johans-Ring bis Herbstrasse)
- Umgestaltung Vogesenstrasse (Mülhauser- bis Ländstrasse)

Massnahmen im Zuge von Strassen-/Werkleitungsbauvorhaben

- Umgestaltung Holbeinstrasse (Abschnitt Holbeinplatz bis Leonhardsstrasse)
- Trottoirverbreiterung Spalenvorstadt (Schützenmattstrasse bis Spalentor)

EuroAirport Basel–Mulhouse–Freiburg: Überarbeitung des Pistenbenützungskonzeptes

Broschüre, Seite 49

Pistenbenützung am EuroAirport

Die Konsens-Konferenz Neubad hatte einen Vorschlag betreffend eines Landeverfahrens aus Richtung Süd erarbeitet. Dieser wurde schriftlich in die Arbeitsgruppe «Überarbeitung Pistenbenützungskonzept» eingebracht. Die Arbeitsgruppe wird vom französischen Kommandanten des Flughafens geleitet. Der Entscheid über die zu realisierenden Massnahmen liegt bei den französischen Luftfahrtbehörden. Welche Massnahmen wann realisiert werden, kann zur Zeit nicht vorausgesagt werden. Denn die Standpunkte der betroffenen Regionen sind teilweise sehr kontrovers. Nach heutiger Einschätzung dürfte ein Entscheid frühestens im Verlaufe des Jahres 2001 fallen.



Um mehr Abstellplätze für Velos im St. Johann-Quartier zu schaffen, sollen nach einer Bedarfsanalyse durch die Verwaltung entsprechende Standorte ermittelt werden.

Broschüre, Seite 54

Veloabstellplätze

Im Frühjahr 2000 wurde eine Bedarfsanalyse durchgeführt. Darauf basierend sind inzwischen an 15 Orten am Rande der Fahrbahn total rund 90 Laufmeter zusätzliche Veloabstellplätze zulasten von insgesamt 11 Autoparkplätzen realisiert worden.



Eine weitergehende Verkehrsberuhigung in der Innenstadt zwischen Aeschenplatz/Heuwaage und Messeplatz wird in einem ersten Schritt mit Signalisations- und ersten baulichen Massnahmen in die Wege geleitet.

Broschüre, Seite 54

Verkehrsberuhigte Innenstadt

Im Oktober 2000 genehmigte der Lenkungsausschuss APS das Konzept für eine weitergehende Verkehrsberuhigung in der Innenstadt. Er beauftragte das Baudepartement, die notwendigen baulichen Massnahmen in die Wege zu leiten, damit in der Spiegelgasse Gegenverkehr ermöglicht werden kann. Das Polizei- und Militärdepartement wurde gleichzeitig beauftragt, die Planung weiterer Massnahmen in der Gross- und Kleinbasler Innenstadt an die Hand zu nehmen. Das neue Verkehrsregime soll etappenweise eingeführt werden.

Renaturierungsmassnahmen an der Rheinhalde, am Birskopf und beim St. Johannspark

Broschüre, Seite 57

Renaturierungen

Die Rheinhalde an der Grenzacherstrasse wird schon seit 1994 so unterhalten, dass wärme- und trockenheitsbedürftige Tiere und Pflanzen begünstigt und gefördert werden.

Die Renaturierungen am Birskopf erfolgen im Zusammenhang mit dem Umbau zur Entschärfung der grossen Schwelle. Die Bauarbeiten begannen planmässig im Oktober 2000 und stehen unmittelbar vor dem Abschluss.

Das Erdbockvorkommen am St. Johanns-Rheinweg wird bereits seit mehreren Jahren gemäss bestehenden Vorgaben gepflegt. Die Bestände der unerwünschten Luzerne werden vermindert. Auch wird verhindert, dass die Bäume zu stark Schatten werfen. Absterbende Linden werden nicht mehr ersetzt.

Der gezielte Einsatz von Reinigungsequipen hat sich im Rahmen des Massnahmenpaketes Sicherheit im Kleinbasel bewährt. Dies soll nun im gesamten Stadtgebiet verwirklicht werden.

Broschüre, Seite 58

Stadtreinigung

Seit Juni 2000 ist die Wochenendreinigung erweitert: Die neuralgischen Stellen am Rheinufer werden zusätzlich jeweils samstags und sonntags in den frühen Abendstunden nochmals gereinigt. Überfüllte Abfalleimer werden nochmals geleert.

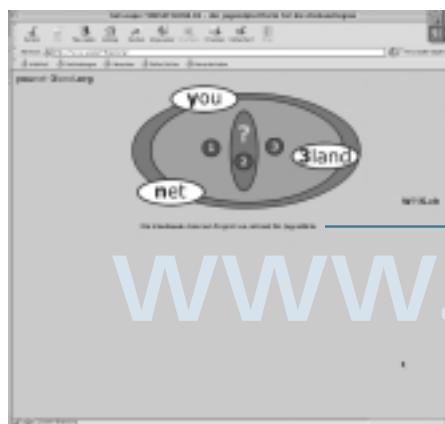
Zudem wurden weitere Abfalleimer am Kleinbasler Rheinufer im Bereich der Mittleren Brücke sowie am St. Alban-Rheinweg bei der Fähre aufgestellt.



Jugendaktivitäten

Um das bestehende grosse Angebot an Jugendaktivitäten besser zu kommunizieren, wird ein flexibles Informationsgefäß eingerichtet.

Broschüre, Seite 61



Bereits seit 1996 besteht ein entsprechendes Internet-Angebot des Kantons Basel-Stadt (www.jugendbox.ch). Anfangs 2000 wurde dieser Internetauftritt mit einem neuen Layout und einer neuen Internet-Adresse versehen. So konnte er konzeptionell in das auf nationaler Ebene bestehende Younet eingebunden und für die Jugendlichen aus dem Dreiland attraktiv gemacht werden. Interessierte können seither das Angebot an Jugendaktivitäten in Basel-Stadt und der Region im Internet unter www.younet-3land.ch abrufen. Zudem wurde im August 2000 der Verein Younet-3land mit Sitz in Basel gegründet. Er betreibt unter www.younet-3land.ch die grenzüberschreitende Plattform für alle jugendrelevanten Informationen aus der Region Oberrhein.

www.younet-3land.ch

Mediatorinnen und Mediatoren sollen künftig bei Konflikten, im Quartier zum Beispiel zwischen Nachbarinnen und Nachbarn, vermitteln.

Broschüre, Seite 70

Mediation in den Quartieren

Im Quartiersekretariat Unteres Kleinbasel wurde eine 50%-Stelle für interkulturelle Vermittlung geschaffen. Eine erfahrene interkulturelle Animatorin/Gassenarbeiterin übernahm im Herbst 2000 diese Stelle.

Im Dezember 2000 wurde das Mediationsprogramm STREIT.LOS, ein Projekt für die Konfliktmediation in den Quartieren, gestartet. Eine zentrale Hotline (Telefon 061 317 66 70) wurde eingerichtet. Das Quartiersekretariat arbeitet eng mit der Projektleitung von STREIT.LOS zusammen und leitet nachbarschaftliche Konfliktfälle umgehend weiter.

Telefon-Hotline STREIT.LOS: 061 317 66 70

Zuteilungspraxis überprüfen mit dem Ziel einer besseren Durchmischung von Migrantinnen und Migranten sowie Schweizerinnen und Schweizern (in Koordination mit dem Fürsorgeamt)

Broschüre, Seite 70

Die Arbeitsgruppe «Wirtschaft und Lebensqualität» hat sich mit dem Thema Kinderbetreuung befasst. Gegenwärtig fehlen externe Kinderbetreuungsplätze im Kanton Basel-Stadt und die Wartelisten für Tagesheime und Tagesmütter verlängern sich. Die Nachfrage ist insbesondere für Säuglingsbetreuung und Teilzeitbetreuungsplätze gestiegen.

Broschüre, Seite 61

Durchmischung

Die Zuteilungspraxis wurde in allen staatlichen Überbauungen überprüft. Im Vordergrund stand dabei die Siedlung Rheinacker. Neben einer umfassenden Sanierung der ganzen Überbauung werden hier verschiedene Massnahmen umgesetzt, die zu einer besseren Durchmischung der Mieterinnen und Mieter führen sollen.

In Basel-Stadt sind drei Amtsstellen mit der Zuteilung, Vergabe und Verwaltung von staatlichen Überbauungen bzw. Wohnungen betraut (Fürsorgeamt, Zentralstelle für staatlichen Liegenschaftsverkehr und Amt für Miet- und Wohnungswesen). Die Verantwortlichen wurden in der Frage der Durchmischung sensibilisiert und sind bestrebt, staatliche Überbauungen künftig besser zu durchmischen.

Kinderbetreuung

Parallel zum Werkstadt-Prozess befasste sich die Arbeitsgruppe «Wirtschaft und Lebensqualität» mit dem Thema Kinderbetreuung. Der Basler Volkswirtschaftsbund erarbeitete konkrete Vorschläge, wie das Angebot an Betreuungsplätzen für Kinder auf privater Basis verbessert werden kann. Dabei wurde im Rahmen eines Lizenzvertrages mit dem Childcare Service Zürich auf ein bereits bestehendes, bewährtes Konzept zurückgegriffen. Ende Juni 2000 wurde der Verein Childcare Service Basel (CSB) ins Leben gerufen. Seit Anfang Februar 2001 sucht der CSB geeignete Betreuungsplätze für Kinder von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern der Mitgliedsfirmen. So wohl die Geschäftsstelle des CSB als auch die vereinseigene Kinderkrippe Kids & Co. befinden sich in der Kartause des bürgerlichen Waisenhauses. Die Kinderkrippe nimmt ihren Betrieb im Frühsommer 2001 auf.